

Bilan d'activité 2016-2017

Amicale Laïque Aristide Briand

1- VIE DE L'ASSOCIATION

Adhésions

Notre amicale compte cette année 128 membres, sans compter les enfants qui participent aux activités périscolaires proposées :

- 113 adhérents pratiquent une ou plusieurs activités proposées au sein de l'ALAB,
- 10 adhérents sont des « sympathisants » qui ne participent pas aux activités régulières
- et les 5 intervenantes.

Sur les 113 adhérents «actifs», 73 pratiquent 1 activité, 29 en pratiquent 2 et 11 en pratiquent 3. Les nouvelles adhésions ont porté majoritairement sur les nouveaux créneaux ouverts cette année, le Yoga du jeudi soir et le Pilates du mardi soir, même si les nouvelles inscriptions se sont portées sur l'ensemble des activités et créneaux proposés.

L'évolution du nombre d'inscrits montre la poursuite de la bonne dynamique de l'an passé (+20%), la moyenne d'âge étant de 54 ans (55 l'année dernière), avec une bonne mixité générationnelle. Sur les 128 membres de cette année, 51 sont des nouveaux adhérents soit 40%.

Les recettes liées aux adhésions représentent 1 008 €, qui permettent de couvrir les frais de fonctionnement (766,39 €).

Affiliations

L'ALAB est affiliée :

- A la FAL du Puy-de-Dôme, et à l'UFOLEP, ces affiliations nous permettant de bénéficier du contrat d'assurance collectif et inscrivant l'amicale dans la filiation de la ligue de l'enseignement
- A l'Office Municipal des Sports de Clermont-Ferrand, ce qui permet à l'amicale d'être référencée à la mairie pour la pratique de nos activités sportives
- Au comité de quartier Salins-Regensbourg-Vallières, pour inscrire l'amicale dans la vie du quartier.

2- ACTIVITES REGULIERES ADULTES

L'ALAB proposait les activités régulières adultes suivantes pour l'année 2016-2017 :

- Gym le lundi soir, mercredi soir et jeudi soir
- Yoga le mardi soir
- Pilates le mardi soir et le mercredi matin

Nous remercions la mairie de Clermont-Ferrand et le groupe scolaire Aristide Briand pour la mise à disposition gracieuse de ces locaux qui nous permettent de proposer ces activités à des tarifs très abordables pour les adhérents.

Au global, les recettes des activités s'élèvent à 11 551,80 € pour des dépenses (frais des intervenants) à hauteur de 10 110 €. Ces activités ont permis de dégager un excédent de 1 441,80 €, utilisé pour des actions de convivialité proposées aux adhérents (galette, bowling, pot de l'assemblée générale) et pour des actions ponctuelles (voir chapitre dédié).

Cela pourra aussi nous permettre de proposer de nouvelles activités pour lesquelles la fréquentation initiale pourrait avoir besoin d'être soutenue.

Notons que le tarif réduit mis en place cette année a bénéficié à 10% des adhérents.

Gym

L'Alab proposait cette saison 3 créneaux pour un total de 62 inscrits dont 13 nouveaux. Un certain nombre participe à 2 voire 3 cours.

- le lundi soir avec Marie Madeleine (28 inscrits ; 29 séances sur l'année) ;
- le mercredi soir avec Valérie (18 inscrits ; 32 séances sur l'année) ;
- le jeudi soir avec Sophie (34 inscrits ; 30 séances sur l'année).

Sur le plan financier, la GYM a généré une recette de 3 968,50 € pour une dépense de 2 730 €, soit un bénéfice de 1 239 €.

Yoga

Cette année, nous avons proposé un second créneau horaire à nos adhérents. Myriam Lambert dispense les séances de yoga tous les mardis de 19h à 20h15 dans les locaux de l'école maternelle à 29 adhérents, et tous les jeudis de 18h45 à 19h45 dans les locaux de l'école élémentaire à 16 adhérents. 18 adhérents yoga sont nouveaux.

Sur le plan financier, les recettes s'élèvent à 3 625 €, et les dépenses à 3 720 €, soit un déficit de 95 €.

Nous avons par ailleurs organisé 2 stages de 3 heures de yoga en salle Verlaine, dispensés par Myriam Lambert. Le premier s'est déroulé le samedi 3 décembre 2016 avec 11 participants, le second a eu lieu le samedi 18 mars 2017 avec 9 participants.

Les recettes pour ces 2 stages s'élèvent à 340 €, pour des dépenses de 373,26 € (paiement de l'intervenante + collation à hauteur de 13,26 €), soit un définit de 33,26 €.

Pilates

Deux créneaux horaires étaient proposés cette année aux adhérents du pilates : le mardi de 18h30 à 19h30 en salle de musique de l'école primaire et le mercredi de 9h15 à 10h15 salle Verlaine. L'activité compte 39 adhérents dont 16 nouveaux : 21 personnes inscrites le mardi et 18 le mercredi. Une adhérente est inscrite aux deux cours. 14 personnes pratiquent d'autres activités (gym et/ou yoga).

Comme l'année dernière, les cours ont été assurés par Lucile Bernadac, remplacée à partir du mercredi 8 février par Benoit et du mardi 14 février par Valérie (il n'y a pas eu cours le 7 février). Benoit a arrêté le 14 juin en prévenant les adhérents du mercredi et Valérie le mardi 20 juin.

Les recettes d'élèvent à 3 958,30 € (adhésions en fin d'année pro-ratisées) pour 3 660 € de dépenses, soit un excédent de 298,3 €.

Perspectives

L'ALAB a proposé en cours d'année (démarrage après les vacances de février) des séances d'arts plastiques le lundi soir mais aucune inscription n'a été sollicitée. Sans doute un démarrage en cours d'année n'a pas été propice. Cette proposition n'est pas reconduite pour l'année prochaine.

Une nouvelle activité chorale sera proposée à la demande de plusieurs adhérents. Celle-ci sera animée par Vincent Rostan, le lundi soir de 19h à 20h30 en salle Verlaine. Le tarif proposé est de 80 €/an.

L'augmentation du tarif du Pilates a permis d'équilibrer le budget de cette activité. En raison des disponibilités de Lucile, l'activité Pilates du mardi soir est décalée au jeudi soir, 19h-20h en salle Verlaine. Si les effectifs le permettent, le créneau du mercredi matin pourra être doublé.

Malgré un très léger déficit pour l'activité Yoga (rappelons que celle-ci était largement excédentaire l'année dernière, mais au prix d'une saturation de la salle), le 2^{ème} créneau sera maintenu cette année.

L'augmentation des tarifs de la gym a permis de dégager la majeure partie de l'excédent de cette année. Les tarifs étant jugés encore assez bas en comparaison de ce qui se pratique dans les autres associations et ayant été changés récemment, ne seront pas modifiés. Conformément à la vocation non lucrative de notre association, cet excédent sert à financer des actions de convivialité pour tous nos membres ou à proposer de nouvelles activités qui pourraient être déficitaires au démarrage.

3- ACTIVITES PROPOSEES POUR LES ENFANTS

Activités périscolaires

Trois activités ont été proposées en maternelle sur le créneau 16h30 - 17h15, au bénéfice de tous les enfants du SMAP (82) compte tenu d'une rotation des groupes. Les subventions reçues ont permis de proposer ces activités jusque mi-juin.

- le conte avec Isabelle ;
- les arts visuels avec Delphine et Nelly (bénévoles de l'association) ;
- l'éveil corporel avec Lucile le mardi.

Cette activité est gratuite pour les enfants, grâce aux subventions reçues de la mairie de Clermont-Ferrand et du Conseil Départemental que nous remercions vivement.

Grâce à l'augmentation de la subvention de la mairie d'une part (3 420 € contre 2 000 € l'année dernière), et le remplacement de l'intervenante Origami, n'ayant pas souhaité poursuivre, par des bénévoles de l'association, un excédent était prévu sur ces activités. Un grand merci à nos bénévoles pour leur implication et leur temps qui permet de proposer de nouvelles activités aux enfants.

Avec l'accord de la mairie de Clermont, nous avons décidé d'affecter cet argent à de nouvelles activités proposées pour les enfants pendant les vacances scolaires (voir paragraphe dédié). Le solde sera reporté l'année prochaine pour d'autres activités proposées aux enfants. L'excédent atteint au final 604,86 €.

La subvention accordée par la mairie de Clermont-Ferrand pour l'exercice 2017-2018 s'élève à 2823 €.

Lire et Faire Lire

Lire et Faire Lire est un programme national de développement de la lecture à l'école qui met en relation, dans le cadre des projets d'école, des petits groupes d'élèves et des bénévoles de plus de 50 ans. L'effectif accueilli est de 8 à 9 enfants par groupe de lecture.

Ces séances se déroulent :

- à l'Ecole maternelle de 11h45 à 12h30 avec 4 bénévoles : Marie Paule Cumin et Nicole Lautrec (le mardi) et Christian Beuslinck et Claude Mahinc (le jeudi).
- à l'Ecole élémentaire le lundi de 11h45 à 12h30 avec 2 bénévoles, D. Sanitas et JL Gibert.

L'ALAB et les enseignants remercient chaleureusement les bénévoles pour leur implication.

Ateliers pendant les vacances

L'Amicale Laïque Aristide Briand a mis en place un atelier pour enfants animé par des professionnels de La Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme - Fédération des Associations Laïques. Cet atelier « L'art à la préhistoire » a eu lieu les lundi 27 et mardi 28 février de 9h15 à 12h15 (durée totale de l'atelier : 6 heures) et s'adressait à des enfants âgés de 6 à 8 ans (élèves du CP au CE2).

9 enfants ont suivi le stage encadré par une animatrice professionnelle de la FAL et un parent d'élève membre de l'ALAB. La participation demandée aux familles pour le stage de 6 heures était de 13,70 € (adhésion à l'amicale comprise). L'ALAB a pris en charge la moitié du coût du stage et l'assurance individuelle.

Recettes : 9 enfants à 13,70 € : 123,30 € / Dépenses : 225 € Le différentiel (101,70 €) a été pris en charge par l'ALAB grâce aux subventions.

Perspectives

Le solde disponible sur le compte dédié aux activités enfants permet d'envisager la mise en place de nouveaux ateliers organisés pendant les vacances scolaires. Une anticipation est nécessaire pour permettre aux parents d'avoir suffisamment de visibilité pour s'inscrire. A noter que la présence d'un parent d'élève pendant le stage est une contrainte forte, l'ALAB est donc preneuse de nouveaux bénévoles parmi les parents d'élèves !

Les activités périscolaires sont reconduites à l'identique pour l'année prochaine, avec cependant un changement d'intervenante pour le conte : Isabelle sera remplacée par Dominique Mottet.

L'activité Lire et Faire Lire sera également reconduite.

4- ACTIVITES PONCTUELLES

Sortie FRAC le 26 novembre

Initiative mise en place en 2015-2016, l'ALAB a proposé des sorties culturelles consistant en des visites d'exposition guidées et commentées. Ces visites étaient ouvertes aux non adhérents.

Cette année encore, l'ALAB a proposé une visite au FRAC, totalement gratuite, et située en centre-ville ce qui permet à chacun de s'y rendre par ses propres moyens. La visite de l'exposition Ilse d'Hollander s'est tenue le samedi 26 novembre à 14 h. 17 personnes ont participé à la visite (adultes et enfants ; adhérents et non adhérents).

Galette des rois

Cette année, il a été proposé une soirée commune à tous les adhérents pour la galette des rois, permettant de renforcer la convivialité entre les membres des différentes activités. Près de la moitié des adhérents a participé.

Sortie raquettes à super Besse 11 et 12 février

Pour la 2^{ème} année consécutive, l'ALAB a proposé une sortie raquette à Super Besse, avec hébergement au buron de la Mairie de Clermont-Ferrand, ouverte aux adhérents comme aux non adhérents.

Ce week-end très convivial a été très apprécié par tous les participants. Le CA regrette cependant un succès mitigé auprès de nos adhérents. 28 personnes, dont 13 enfants, ont participé à la randonnée guidée par un accompagnateur de moyenne montagne. Parmi elles, 26 ont dîné au buron et 22 y ont passé la nuit (capacité maximale 38 personnes), les différents formules ayant été proposées cette année suite aux demandes formulées l'année dernière.

Les tarifs proposés étaient les suivants :

- randonnée seule : 10 €/adulte, 5 €/enfant, supplément de 5€ pour la location optionnelle de raquette
- randonnée + repas : 25 €/adulte, 15 €/enfant
- randonnée + repas + nuitée : 38 €/adulte, 30 €/enfant.

Les recettes (participations) s'élèvent à 820 € pour 965,85 € de dépenses (location du buron avec dîner compris, accompagnateur, goûter, assurance, location des raquettes) soit une participation de l'ALAB de 144,85 €.

Soirée bowling du 17 mars

L'ALAB a organisé sa traditionnelle sortie bowling le vendredi 17 mars 2017 au BBowl de Clermont-Ferrand. Cette soirée était ouverte à tous nos adhérents et aux membres de leurs familles. 27 adultes et 15 enfants ont participé au jeu. La soirée s'est clôturée par un pot de l'amitié offert par l'ALAB.

La recette s'élève à 492 €, avec un prix fixé à 12 € pour les adultes et 10 € pour les enfants. Les dépenses s'élèvent à 594,50 € (parties de bowling, repas, boissons, assurance). La contribution de l'ALAB pour cette activité s'élève à 102,50 €.

Randonnée contée au Puy de Dôme le 8 avril

L'ALAB a proposé une randonnée contée au Puy-de-Dôme le samedi 8 avril. Les participants étaient invités à rejoindre la gare du Panoramique des Dômes à 14h pour un départ vers le sommet en train à crémaillère.

Isabelle Fesquet, conteuse professionnelle qui intervient auprès des enfants de maternelle dans le cadre des activités périscolaires, a proposé 5 pauses contées pour ponctuer le tour du sommet. La balade a duré environ 1h30.

Le tarif proposé était de 5€/personne pour couvrir les frais du train, la conteuse était rétribuée au chapeau. A l'issue de la balade, l'ALAB a offert un goûter aux marcheurs avec des gâteaux apportés par les participants.

Vide-grenier du 20 mai

Sur la même formule que l'année dernière, l'ALAB a organisé en partenariat avec les écoles maternelle et élémentaire un vide grenier dans les cours des 2 écoles le samedi 20 mai.

Les participants devaient acquitter un droit d'emplacement de 7 € pour installer un stand. Une table et 2 chaises étaient fournies, ainsi qu'un stationnement (directement sur l'emplacement pour ceux situés dans la cours de l'école élémentaire, un petit parking avait été mis en place pour les personnes ayant des emplacements situés dans la cours de l'école maternelle).

87 réservations ont été enregistrées, soit une recette de 609 €. Une buvette était proposée avec des confections des bénévoles ayant généré une recette complémentaire. Le bénéfice total de la brocante est de 950,40 €.

Les bénéfices de ce vide-grenier ont été reversés aux deux écoles, complétés par une participation des fonds de réserves de l'ALAB. Ainsi, le Conseil d'administration a décidé de participer aux projets scolaires à hauteur de 1 200 €, répartis au prorata des effectifs, soit 500 € pour la maternelle et 700 € pour l'élémentaire.

L'organisation était très réussie, notamment grâce à une bonne anticipation des arrivées des voitures et des stationnements dans la cour de l'élémentaire. Le nombre d'exposant est très satisfaisant. Les horaires avaient été légèrement élargis mais la météo n'a pas permis de bénéficier de cette extension l'après-midi. Une grande partie des exposants et des visiteurs étaient déjà partis.